

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2025_2_10

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 12

Votants : 14

**Objet : Vote du budget
primitif 2025 : Transport
Scolaire**

SEANCE DU VENDREDI 04 AVRIL 2025.

L' an deux mille vingt cinq, le vendredi 04 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 25 Mars 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Pouvoirs :

Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Absent(s) : Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Françoise FOUSSAT

Le projet de budget primitif pour le Transport Scolaire pour l'exercice 2025 proposé par le Maire est soumis à l'examen du Conseil Municipal.

Les crédits sont votés par chapitre.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2025 du Transport Scolaire ci-annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le Budget Primitif du Transport Scolaire 2025.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER